

Ce communiqué ne doit pas être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, aux États-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie. Ce communiqué ne constitue pas une offre et est uniquement fourni à titre informatif.



## **BIOCORP annonce le lancement d'une augmentation de capital par placement privé d'un montant d'environ 1 M€ et l'émission d'obligations convertibles pour un montant de 1 M€**

**Issoire, le 6 mars 2019, à 17h45 CET – BIOCORP (FR0012788065 – ALCOR / Éligible PEA PME), société française spécialisée dans le développement et la fabrication de dispositifs médicaux et de systèmes d'administration de médicaments injectés, annonce aujourd'hui (i) le lancement d'une augmentation de capital par placement privé et (ii) l'émission d'obligations convertibles. BIOCORP sécurise via ces opérations une levée de 2 M€ (à hauteur de 1 M€ par émission d'obligations convertibles et d'environ 1 M€ par émission d'actions). Au vu des perspectives de croissance de la société, BIOCORP finance ainsi son développement tout en limitant la dilution de ses actionnaires historiques ; stratégie que la société vise à préserver pour finaliser ses besoins de financement futurs.**

### **Augmentation de capital par placement privé**

L'augmentation de capital sera réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription, par placement privé auprès d'investisseurs qualifiés conformément à la 10<sup>ème</sup> résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2018 et à l'autorisation donnée par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 5 mars 2018. Le montant cible de l'opération est d'environ 1 million d'euros. Le nombre d'actions, le montant levé et la dilution seront indiqués dans le communiqué de presse annonçant le résultat de l'opération.

Les fonds levés dans le cadre de cette augmentation de capital et de l'émission d'obligations convertibles devraient permettre à BIOCORP de :

- Financer les outillages industriels d'injection du Newguard™
- Financer les outillages industriels du Mallya™
- Financer les validations réglementaires et le lancement commercial de ces nouveaux produits
- Poursuivre les développements R&D des futurs produits

Au 31 décembre 2018, le niveau de trésorerie disponible de la Société s'élevait à 1.341 K€. Forte de ses ressources financières à fin février, des opérations envisagées et compte-tenu de ses prévisions, la Société estime avoir les moyens de financer le déploiement de sa stratégie jusqu'à décembre 2019.

Ce placement privé, au sens de l'article L. 225-136 du Code de Commerce, sera réalisé conformément aux dispositions des articles L. 225-129 et suivants du Code de commerce et L. 411-2 II du Code monétaire et financier.

L'opération s'effectuera par construction accélérée d'un livre d'ordres, à l'issue de laquelle seront déterminés le nombre et le prix des actions nouvelles émises. La construction accélérée du livre d'ordres débute immédiatement, et devrait se clore avant l'ouverture des marchés jeudi

Ce communiqué ne doit pas être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, aux États-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie. Ce communiqué ne constitue pas une offre et est uniquement fourni à titre informatif.

7 mars 2019, sous réserve de toute clôture anticipée ou prorogation. BIOCORP annoncera le résultat de l'opération dès que possible après la clôture du livre d'ordres dans un communiqué de presse.

Les actions nouvelles porteront jouissance courante et seront admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris sous le même code ISIN FR0012788065 – ALCOR.

Conformément aux dispositions de l'article 211-3 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, la société confirme que l'offre des actions dans le cadre de cette augmentation de capital réalisée par placement privé ne donnera pas lieu à un prospectus soumis au visa de l'Autorité des marchés financiers.

Le placement privé est dirigé par Mainfirst Bank AG, agissant en qualité de Chef de File et Teneur de Livre.

### **Émission d'obligations convertibles**

Parallèlement au lancement de cette augmentation de capital, BIOCORP annonce l'émission d'obligations convertibles en actions dans le cadre d'un contrat conclu le 6 mars 2019 avec deux fonds gérés par la société de gestion Vatel Capital. Il est rappelé que Vatel Capital n'est pas un actionnaire de référence de la société ni un membre des organes de direction ou d'administration.

L'émission a été autorisée lors d'une réunion du Conseil d'administration du 5 mars 2019 mettant en œuvre la 10<sup>ème</sup> résolution votée par l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2018, à savoir une délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions ordinaires de la société et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par placement privé dans la limite de 20% du capital par an.

Les 1.000.000 obligations convertibles (OC) de 1 € de valeur nominale, seront intégralement souscrites par deux fonds gérés par la société de gestion Vatel Capital d'ici au 15 mars 2019. Ces obligations convertibles ne seront pas admises aux négociations sur Euronext Growth Paris. En revanche, les éventuelles actions issues de la conversion des OC le seront, dès leur émission, sur la même ligne de cotation que les actions existantes (code ISIN FR0012788065).

Les deux fonds gérés par la société de gestion Vatel Capital pourront demander la conversion de ces OC à tout moment, si et seulement si elles ne sont pas remboursées par BIOCORP conformément à un tableau d'amortissement mensuel. La conversion ne pourra intervenir que pour la fraction de l'emprunt obligataire non remboursée. Ainsi, et sous réserve que BIOCORP rembourse le principal et les intérêts des OC conformément au tableau d'amortissement, les OC ne pourront pas être converties par les porteurs.

En cas de défaut de remboursement du nominal des OC ou de paiement des intérêts dus, la parité de conversion s'effectuera, sous réserve de certaines exceptions, sur la base de 9 OC de 1 € de nominal pour 1 action nouvelle de BIOCORP. Le nombre d'actions nouvelles de BIOCORP susceptibles d'être émises en conversion des OC est donc de 111.111 actions (soit 2,75 % du capital social à ce jour).

Ce communiqué ne doit pas être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, aux États-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie. Ce communiqué ne constitue pas une offre et est uniquement fourni à titre informatif.

Les 1.000.000 OC sont émises pour une durée de trois (3) ans expirant le 15 mars 2022 et portent intérêt au taux annuel de 5,9 % par an. Ce taux annuel sera majoré d'une prime de non-conversion qui sera capitalisée et égale à un intérêt complémentaire de 0,1% par an.

Conformément aux dispositions de l'article 211-3 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, l'offre des obligations dans le cadre de ce placement privé n'a pas donné lieu à un prospectus soumis au visa de l'Autorité des marchés financiers.

BIOCORP est accompagnée par Fieldfisher sur les aspects juridiques de ces deux opérations.

Des informations détaillées concernant BIOCORP, notamment relatives à son activité, ses résultats et les facteurs de risque correspondant, figurent, ainsi que les autres informations réglementées et l'ensemble des communiqués de presse de BIOCORP, sur son site internet ([www.biocorpsys.com](http://www.biocorpsys.com)).

#### À PROPOS DE BIOCORP

Créée en 2004 à Issoire (près de Clermont-Ferrand), BIOCORP est une société française, **labélisée BPI** 'Entreprise innovante' et spécialisée dans le développement et la fabrication de dispositifs médicaux et de systèmes d'administration de médicaments innovants. Avec plus de vingt ans d'expérience, plus de 30M d'unités produites chaque année et 12 familles de brevets, BIOCORP est un acteur reconnu du secteur au cœur de l'évolution des systèmes de délivrance avec des solutions qui répondent aux nouveaux besoins des patients. Aujourd'hui, BIOCORP continue à innover sur la plasturgie médicale, son métier d'origine, à produire et à commercialiser des dispositifs traditionnels (alternatives à la capsule d'aluminium, systèmes de reconstitution flacon-seringue) générateurs d'un chiffre d'affaires récurrent. Sa solide expertise et sa capacité d'innovation lui ont aussi permis de développer une gamme de produits connectés, avec notamment Mallya™, capteur intelligent qui transforme les stylos injecteurs classiques, jetables ou réutilisables, en dispositifs connectés et communicants. Grâce à une technologie de pointe et une fiabilité à 100% du suivi des doses injectées, Mallya™ est à ce jour le dispositif de ce type le plus abouti prêt à être lancé sur le marché. La société compte 45 collaborateurs.

BIOCORP est cotée sur Euronext Growth Paris depuis juillet 2015 (FR0012788065 – ALCOR).

Plus d'infos sur [www.biocorpsys.com](http://www.biocorpsys.com)

Suivez-nous sur Twitter [@BIOCORPSystems](https://twitter.com/BIOCORPSystems)

#### Contacts BIOCORP

Jacques Gardette  
Président Directeur Général  
[investisseurs@biocorp.fr](mailto:investisseurs@biocorp.fr)

Éric Dessertenne  
Directeur Général Délégué

Sylvaine Dessard  
Directrice Marketing & Communication  
[rp@biocorp.fr](mailto:rp@biocorp.fr)  
+ 33 (0)6 88 69 72 85

#### Contacts Mainfirst Bank AG

Cédric Danon  
[cedric.danon@mainfirst.com](mailto:cedric.danon@mainfirst.com)  
+ 33 (1) 7098 3955



**ALCOR**  
**LISTED**  
**EURONEXT**

Ce communiqué ne doit pas être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, aux États-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie. Ce communiqué ne constitue pas une offre et est uniquement fourni à titre informatif.

#### Avertissement

Le présent communiqué a une valeur exclusivement informative. Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt au public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers.

La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de titres en France, aux États-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ni dans aucun autre pays. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon. Ce document ne constitue pas une offre de vente des actions BIOCORP aux États-Unis.